

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

## AMENDEMENT

N ° 859

présenté par

M. Chiche, Mme Forteza, M. Taché et Mme Wonner

-----

### ARTICLE 19

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.